

Le MAG Bourguisan

Bulletin d'informations et de communication de la Municipalité
www.bourgargental.fr

JUIN 2021

N° 24



Depuis quelques jours, les mesures sanitaires se sont assouplies. Le port du masque, en extérieur, n'est plus obligatoire. Les terrasses des bars accueillent à nouveau du public. Il est agréable de retrouver un peu de liberté. La vie reprend son cours !



CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

de BOURG-ARGENTAL 9-15 ans

Une commune se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants. C'est dans cette optique que nous mettons en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) que nous souhaitons ouvert à tous les bourgeoisans de 9 à 15 ans .

Un Conseil Municipal des Jeunes : pour quoi faire ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) fera des propositions en concertation avec les élus. Il participera aux commémorations et aux manifestations municipales. Ses projets pourront être de différentes natures : sensibilisation à la propreté des espaces publics, mise en place d'activités sportives, culturelles ou de loisirs, projets solidaires...

Le CMJ est aussi et surtout un espace d'expression publique dédié aux jeunes dans lequel ils s'initieront aux règles et au fonctionnement de la démocratie et développeront leurs connaissances de la vie locale.

Comment fonctionne-t-il ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de douze conseillers. Être membre du CMJ est un vrai travail d'équipe qui nécessite de l'investissement et de l'imagination. Les conseillers seront invités à participer à des réunions qui seront au nombre de six par an et qui se dérouleront environ tous les deux mois.

Présente
TOI...

Pour faire
BOUGER
ta ville !

Et donne
vie à tes
IDÉES



Viens voter les

18/19 et 22 sept 2021

+ D'INFOS :

Dossier à retirer puis déposer
en Mairie, jusqu'au 11/09/2021.
cmj@bourgargental.fr
www.bourgargental.fr



CHÈRES BOURGUISANES, CHERS BOURGUISANS,

La date de parution de cette nouvelle édition du Mag correspond, peu ou prou, à celle de la liberté retrouvée, du plaisir de partager, entre amis, un moment de convivialité, sur les terrasses ombragées : un retour à une vie la plus normale possible, qu'une année de privations, de confinement qui n'ont pas dit leur nom, auront profondément bouleversée.

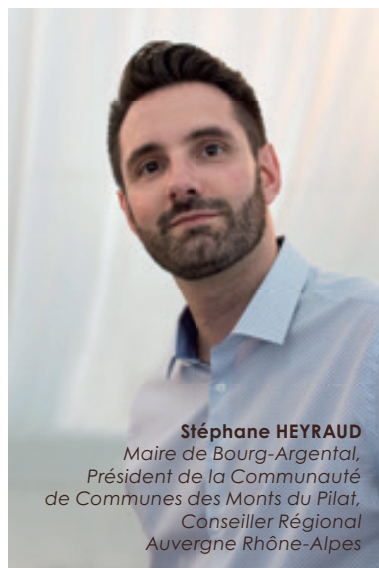
Aussi, au nom de toute l'équipe municipale, je veux rendre hommage à tous les professionnels de santé qui ont redoublé d'efforts pour gérer cette crise sanitaire, et qui continuent à le faire, et plus globalement à toutes et à tous pour votre patience que la situation commandait, en dépit de certaines réglementations locales ubuesques et incompréhensibles.

En effet, durant l'année écoulée, nous avons dû nous adapter, protocole après protocole. Nous avons dû bouleverser nos habitudes et, parfois, il est vrai, dû freiner certains projets qui ne pouvaient, à l'évidence, être développés par la seule voie de la visio-conférence.

Nous avons également dû nous réorganiser, à la suite de la mutation, en avril dernier, de Sébastien DEPLAGNE, parti occuper, après sept années de bons et loyaux services, des fonctions similaires de Directeur Général des Services (DGS), à Sorbiers (Loire). Son remplacement est assuré à compter du 1^{er} juillet prochain, en la personne de Nathalie MONIER, recrutée à l'unanimité du jury. En bonne intelligence avec les maires des communes de destination, pour le premier, et de provenance, pour la seconde, plusieurs journées ont permis à nos deux DGS d'effectuer une passation de fonction dans d'excellentes conditions.

Dans cet intervalle printanier, l'équipe municipale a assuré l'interim, et les agents municipaux ont eu à cœur de mener à bien leurs missions respectives, parmi lesquelles, notamment, celle de préparer la saison estivale, et celle encore de favoriser le redémarrage des activités associatives.

À toutes et à tous, je souhaite un bel été !



Stéphane HEYRAUD
Maire de Bourg-Argental,
Président de la Communauté
de Communes des Monts du Pilat,
Conseiller Régional
Auvergne Rhône-Alpes

Credits Photos : Nicolas Simon

SOMMAIRE

4_BUDGET

6_ENVIRONNEMENT

10_ÉCO-CITOYENNETÉ

11_ÉCO LOCALE

14_SANTÉ

16_ÉTAT CIVIL

17_ÇA S'EST PASSÉ

18_ÉTÉ 2021



ÉDITO

INVESTISSEMENTS

Le budget primitif est en baisse par rapport aux exercices précédents en raison principalement du décalage des opérations structurantes, rendu nécessaires par le temps d'appropriation de celles-ci par la nouvelle équipe municipale. Un groupement de maîtrise d'œuvre est en cours d'évaluation des programmes de travaux, tandis que la municipalité recherche des aides plus importantes, tout en tenant compte de la capacité de la ville à les financer sur nos prochains exercices au travers d'un plan pluri-annuel d'investissements.

Il s'agit donc d'un budget de transition ciblant les premières urgences dans l'entretien curatif du patrimoine avec la reprise de l'étanchéité des toitures de la mairie et de la Salle J. Esterel, le remplacement d'huisseries au rez de cour du bâtiment de l'école. Ces travaux se font dans l'attente de l'engagement d'un programme plus ambitieux dont les premiers crédits ont été votés pour des études dans le cadre de notre démarche sur la transition énergétique (isolation, éclairage,...).

Les services municipaux n'ont pas été oubliés et les crédits concernent comme chaque année les besoins en matière de renouvellement avec le petit outillage portatif, l'outil informatique,...

OÙ VA L'ARGENT ?

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENTS
de 897 200 €

133 000 €
BÂTIMENTS
COMMUNAUX

34 000 €
MATÉRIEL
VÉHICULE / MOBILIER
INFORMATIQUE

Participation annuelle,
au déploiement
de la fibre sur 10 ans
27 600 €
TRÈS HAUT DÉBIT

1 600 €
ÉTUDES
URBANISME

515 000 €
REMBOURSEMENT
DU CAPITAL
DES EMPRUNTS

86 000 €
VOIRIES &
CIMETIÈRE

100 000 €
TRAVAUX
EN RÉGIE

La section de

FONCTIONNEMENT

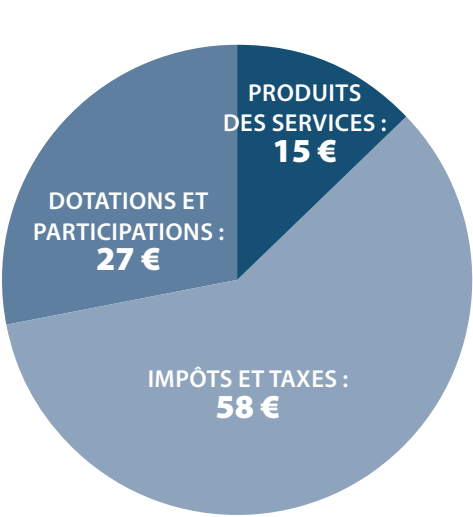
2 893 700 €

Voté le 26 mars dernier, il est en masse similaire à celui des exercices précédents avec des taux de fiscalité inchangés et l'application d'une règle prudentielle dans l'inscription des dotations et produits des services pour des montants identiques à 2020.

FONCTIONNEMENT

D'où vient l'argent ?

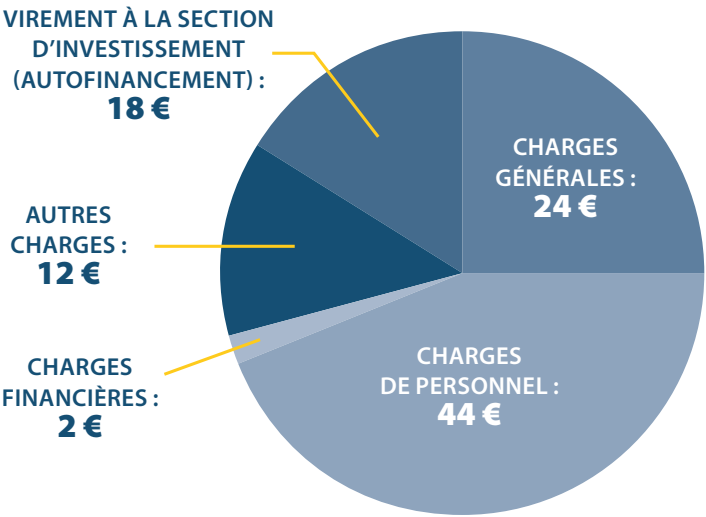
sur 100 €



FONCTIONNEMENT

Où va l'argent ?

sur 100 €



I A I B - I A I B - I A
- I - B -



Passation de fonction à la DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Rencontre des deux DGS, le 21 mai dernier, à l'occasion d'une réunion de travail en mairie

Sébastien Deplagne, qui occupait les fonctions de directeur général des services (DGS) de la Ville depuis le 1^{er} juin 2014, a souhaité donner une orientation nouvelle à sa carrière. C'est auprès de la Mairie de Sorbiers qu'il occupe, depuis le 12 avril dernier, des fonctions similaires.

Nous le remercions pour son engagement, sa disponibilité et son professionnalisme, et lui souhaitons beaucoup de succès dans son nouveau poste.

Nous souhaitons également la bienvenue à **Nathalie Monier**. Actuelle DGS de la commune de MEYNES (Gard, 2 700 habitants), Nathalie Monier a précédemment occupé différentes fonctions de la filière administrative, à SAINT-CHAFFREY (Hautes-Alpes, Serre-Chevalier Vallée), en qualité de responsable de plusieurs services, dont celui de la régie des eaux, puis comme directrice générale adjointe, en charge du secrétariat général, de la sécurité et des affaires juridiques. Elle prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} juillet prochain.

Constat des INCIVILITÉS

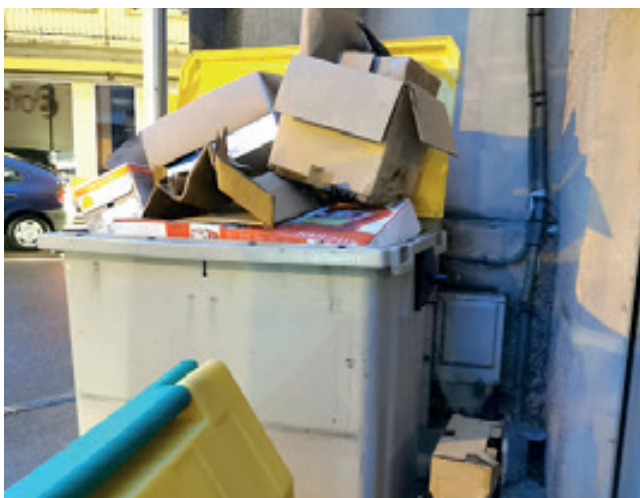
Le tri des déchets est un enjeu de société et se justifie d'un point de vue environnemental. Malheureusement, nous constatons de plus en plus d'incivilités quant au tri des déchets dans notre ville.

Il est très fréquent de retrouver dans les bacs jaunes, des sacs d'ordures ménagères, des bouteilles en verre, du bois, des déchets verts, du polystyrène, parfois de l'électroménager, des gravats, du mobilier et très régulièrement des masques jetables ! **Ces masques doivent impérativement être mis à la poubelle, bac avec couvercle vert, afin de limiter les risques sanitaires.**

Souvent le personnel du SICTOM Velay-Pilat retrouve à l'intérieur des bacs verts de la viande ou autres déchets mis tels quels au lieu d'être placés dans des sacs fermés. Cela entraîne des odeurs pestilentielles et constitue un manque de respect pour le personnel de la collecte !

Des autocollants rappelant les consignes de tri ont été mis à jour sur les bacs jaunes. Tous les déchets qui ne figurent pas sur ces images sont donc interdits dans ces bacs !

Le non respect des consignes de tri et de recyclage est régi par l'article R632-1 du Code Pénal. En cas de non respect, vous risquez une amende forfaitaire de 35 € qui peut être majorée à 75 € !



Une fois par an les bacs verts sont nettoyés et désinfectés par la société CSP de Haute Savoie, la tournée des différents points se fait avec le camion benne du SICTOM et le camion spécialisé dans le nettoyage, aucun résidu de déchets n'est rejeté sur la voie publique.



Le tri des DÉCHETS

La collecte des déchets, le traitement et la gestion de la déchetterie sont assurés par le Syndicat Intercommunal "SICTOM Velay Pilat". Il regroupe trois communautés de communes (elles-mêmes réunissant au total vingt-quatre communes) et compte 37 524 habitants.

3 catégories de déchets sont collectées dans des conteneurs placés dans des points propres de la commune :

- Les ordures ménagères non valorisables qui sont transférées vers le site ALTRIOM de Pagnac pour y être triées et recyclées à 90 %.
- Les déchets d'emballage et les papiers acheminés vers le centre de tri de Firminy/Suez où chaque matériau est conditionné en balles avant d'être traité dans des usines de recyclage.
- Le verre est repris par un verrier du département pour être recyclé.

Sans connaître la bonne consigne, difficile de bien trier. Pour savoir dans quelle poubelle jeter votre emballage, reportez-vous aux consignes de tri présentes sur l'emballage.

PENSEZ AU TRI !

NOM(S) ÉLÉMENT(S) + MATÉRIAU

À JETER

NOM(S) ÉLÉMENT(S) + MATÉRIAU

À RECYCLER



CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT -> WWW.CONSIGNESDETRI.FR

Parmi les déchets autorisés à la DÉCHETTERIE :

- Déchets de jardin : tontes, feuilles et petits branchages,
- Déchets encombrants : tables, sommiers, canapés...
- Ferrailles et métaux non ferreux,
- Gravats,
- Huiles minérales (moteurs) et de cuisson,
- Piles et batteries,
- Déchets électroniques et électriques : électroménagers, ordinateurs, télévisions...
- Déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants, acides, bases, bombes aérosols vides, néons, produits phytosanitaires, médicaments.

Pour plus de détails consulter le site : [www.sictomvelaypilat](http://www.sictomvelaypilat.fr)

 **Sictom Velay Pilat**



Vous trouverez également Place Louis Vidon un collecteur de textiles et chaussures. Vos articles, même usés ou déchirés, peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.

Attention : le collecteur de textiles situé zone de loisirs des Rivets a été supprimé, car trop souvent vandalisé.

MÉMO TRI





ATTENTION pas de verre dans le bac jaune

Dans les bacs jaunes, nous devons y déposer : tous les papiers (courriers, journaux, revues, annuaires...) les emballages en métal (canettes, boîtes de conserve, bombes de laque, de mousse à raser, barquettes aluminium...), les bouteilles et flacons plastiques, les petits emballages et briques en carton (jus de fruits, lait...).

Des consignes spécifiques ont été données aux commerçants pour la collecte de leurs emballages cartons.

Nous vous rappelons que le service de ramassage et le traitement des déchets sont en grande partie financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Toutes ces erreurs de tri coûtent chères à la collectivité et sont supportées par le contribuable.

LE MEILLEUR DÉCHET reste celui qu'on ne produit pas !

Afin de vivre dans un environnement sain et de léguer aux futures générations une planète viable, mais aussi pour limiter notre consommation de ressources (lesquelles ne sont pas inépuisables) et maîtriser les coûts de gestion des déchets, il devient urgent d'en réduire leur volume. Pour cela :

- adoptons des réflexes simples pour produire moins de déchets (achat vrac, réemploi, réparation, ...)
- trions ceux que nous ne pouvons pas éviter : verre, papier, carton, fer, aluminium, plastique,
- et gardons en mémoire que «Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !»

Du changement dans le FLEURISSEMENT

Parce que l'eau est une ressource naturelle épuisable, rare et précieuse, votre municipalité a décidé d'optimiser l'arrosage des plantes.

Cette démarche s'articule autour de deux axes : le changement de type de plantes et fleurs, et la diminution des plants cultivés sous serres.

Dès l'arrivée du printemps, nous avons privilégié les plantes vivaces et les plantes bisannuelles comme les tulipes, les pensées ou les géraniums dans les suspensions du boulevard d'Almandet. Toutes ces plantations ne demandent qu'un arrosage hebdomadaire et refleurissent d'une année sur l'autre. Elles peuvent être plantées plus tôt dans la saison car elles ne craignent pas le gel.

Vous trouverez ces plantes le long du gymnase, autour des platanes du boulevard d'Almandet, aux abords du cimetière et de la piscine...

Par ailleurs, les agents du service technique ont travaillé à la diminution du nombre de plantes tout en préservant notre cadre de vie naturel. Le nombre de plants sous serre est de huit mille cinq cents ; il était de onze mille cinq cents les années précédentes.

Des jardinières ont été supprimées vers la halle, la maison de retraite, le boulevard d'Almandet, l'aire de repos de Saint Julien, à la Clavelée...



Denis Cléménçon
& Loïc Fourel



Jean-Pierre Bohé
& Olivier Boudarel



Sébastien Rey

Le 1^{er} mai 2019, un platane de la Place des Noyers est tombé sur une voiture. Suite à cet incident, la municipalité a requis l'expertise sanitaire d'un spécialiste arboricole sur l'ensemble des arbres de la commune. Certains arbres dont l'état sanitaire était fortement dégradé ont déjà été coupés. Il a été constaté que d'autres platanes de la place des Noyers sont malades. Ils seront donc coupés à l'automne mais il est prévu de planter d'autres arbres pour les remplacer.



SERVICE COLLECTE DE DÉCHETS



Interview de Stéphane CHARRA

À Bourg-Argental, le service collecte de déchets du SICTOM comprend trois personnes : deux chauffeurs rippers (Roland L'Herissel et Stéphane Charra) et un ripper ou agent de salubrité (Didier Petit).

Nous sommes allés à la rencontre de Stéphane Charra afin qu'il nous parle de son métier.

Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

Depuis 1995, je suis chauffeur-ripper. D'abord au SIVU sur le site de Saint-Marcel-lès-Annonay, puis, en 2003 j'ai été muté au Sictom Velay Pilat et un camion spécifique a été attribué à notre équipe pour effectuer une tournée sur plusieurs communes.

En quoi consiste votre métier ?

Notre métier consiste en la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, avec une répartition sur cinq jours : quatre jours en ordures ménagères et le mercredi pour le ramassage des bacs jaunes (tri sélectif).

Les containers sont très volumineux donc lourds. Leur poids est fonction du remplissage et des éléments constituant les déchets.

Si vous étiez absent de votre travail et non remplacé à votre poste, quelles seraient les conséquences ?

Tout d'abord il faut savoir que dans notre camion nous sommes deux chauffeurs donc nous pallions ainsi l'absence de l'un ou de l'autre.

Si un ripper est absent, le travail du second ripper qui est au ramassage, est doublé. Il en est de même pour le chauffeur qui viendra en aide au ripper mais avec de nombreuses contraintes :

- Pour le chauffeur : arrêt du camion, descendre du camion pour aider le collègue, remonter dans le camion, redémarrer, ... à chaque fois qu'il y a plusieurs containers au même endroit.
- Pour le ripper : beaucoup plus de manutentions à lui seul, notamment des containers à descendre des trottoirs, à tirer dans la terre, dans l'herbe, ... L'hiver en période de chute de neige les containers se trouvent derrière l'amas de neige formé par le chasse-neige.

Comment se déroule une journée type ?

Démarrage à 06h00 du matin pour la tournée du jour, fin de la journée à 13h00. Cet horaire permet de moins gêner la circulation. Le camion plein d'ordures ménagères est vidé à St Just Malmont soit 01h45 à 02h00 aller-retour.

Le tri sélectif, quant à lui, est vidé au centre de tri de Firminy.

Votre métier subit-il une évolution ?

Si oui, quels sont ses effets ?

La collecte des ordures ménagères évolue et est différente selon les communes : dans notre secteur les containers sont encore répartis dans des points collectifs. Des communes voisines sont déjà passées au ramassage individuel avec pesée et de fait au paiement personnalisé de la taxe de ramassage par habitation. C'est ce qu'on peut appeler le principe du "Pollueur/payeur".



Le tri des déchets est-il bien effectué par les usagers ?

Au quotidien, et de plus en plus, nous remarquons que le tri reste mal effectué : ordures ménagères mises « par erreur » dans les bacs jaunes et inversement. Du tri sélectif est régulièrement trouvé dans les poubelles des ordures ménagères. Par ailleurs, les containers jaunes sont trop souvent pleins « de vide » : les cartons ne sont pas cassés et aplatis.

Il y a encore beaucoup trop de verre dans les bacs jaune et vert, alors que de nombreux points de collectes spécifiques sont présents à proximité de ces mêmes bacs.

Est-ce de l'incivisme ou de la négligence... ?

En quoi votre activité professionnelle vous plaît-elle ?

C'est un métier qui permet d'être à l'air libre et de travailler en autonomie. Mais du coup, qu'il vente, qu'il neige ou qu'il pleuve, il faut faire la ramasse. La monotonie du travail entraîne parfois de la morosité et un manque d'épanouissement. Et puis, ce métier souffre malheureusement d'une mauvaise image alors qu'il est essentiel et qu'il est indispensable au bon fonctionnement de la société.

Comment êtes-vous mobilisés dans ce contexte de crise ?

Pas de changement notable, pas de possibilité de télétravailler !

Nous avons à disposition du gel, des lingettes désinfectantes, des masques. Mais même en dehors de la crise, nous travaillons toujours avec des gants et l'intérieur de la cabine du camion est désinfecté régulièrement.

Des évolutions en perspective ?

Prochainement, les camions seront équipés de GPS afin de tracer les tournées et avec peut-être à la clé un élargissement des tournées.

INFO : Pour la période estivale notamment, nous cherchons régulièrement des jeunes pour remplacer le personnel en congés.

Conditions : avoir 18 ans (acquis), envoyer une lettre de motivation + CV au Sictom Velay Pilat à l'adresse accueil@sictomvelaypilat.fr

ÉCO-CITOYENNETÉ

RECYCLAGE des masques chirurgicaux

En collaboration avec la Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette, des boîtes de recyclage de masque sont à votre disposition dans le hall de la Mairie, à l'EHPAD, à l'Espace Déome, à la piscine et au camping. La récupération permet la réalisation de T-shirt par une entreprise située dans l'Ain

PILAT PROPRE

Dans le cadre de l'opération "Pilat propre", initié par le Parc naturel régional du Pilat, en lien avec la commission municipale Eco-Citoyenneté de la Mairie de Bourg-Argental, les élèves de 6^{ème} du collège du Pilat et les élèves du collège Saint Joseph sont partis à la recherche de déchets abandonnés dans la nature.

Le lundi 31 mai, les 51 élèves du collège du Pilat avaient pour mission de nettoyer les alentours de leur collège, du city stade, du parcours de santé, du terrain de foot et des aires de jeux près des terrains de tennis.

Huit gros sacs de déchets ont ainsi été remplis, en deux heures de temps ! Ils ont trouvé un enjoliveur, une chambre à air de vélo, des gravats, des canettes, des capsules de bière, des masques chirurgicaux, beaucoup de mégots.

Les collégiens étaient accompagnés de professeurs et d'élus municipaux. Après leur après-midi "nettoyage", les élèves se sont vus offrir des jus de fruits d'un producteur du Pilat et des brioches fabriquées par nos boulangers.

Le jeudi 3 juin, ce sont 55 collégiens du collège Saint Joseph qui sont partis à la recherche des déchets abandonnés dans la nature aux abords du parc à côté de l'immeuble résidentiel du même nom, de la Clavellée et d'une rive de la Déôme.

Sept gros sacs de déchets ont ainsi été récoltés ! En vrac, des canettes, des papiers d'emballages, des capsules, des masques chirurgicaux, des gravats et énormément de mégots.

Les élèves étaient accompagnés de professeurs, d'élus municipaux et du directeur Monsieur Munoz qui nous dit qu'il y a deux ans, ils avaient trouvé beaucoup plus de déchets ! Est-ce une prise de conscience ? Est-ce que les gens font plus preuve de civisme ? Il faut l'espérer !

Les élèves ont ainsi été sensibilisés aux problèmes des déchets dans la nature et de ses conséquences sur l'environnement.

En conclusion, même si les déchets diminuent, c'est encore trop !



Une collation a été offerte à l'ensemble des intervenants. Les sacs et les gants étaient fournis par le Parc du Pilat.

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS reprend du service !



Lundi 17 mai 2021
a eu lieu l'Assemblée
Générale extraordinaire
de "Actions Bourg-
Argental" (ABA),

association des commerçants, artisans, professions
libérales et acteurs touristiques du pays bourguignon.

Cette association, en sommeil depuis quelques temps,
s'est redynamisée sous l'impulsion de plusieurs acteurs
économiques de la ville. Leurs objectifs est d'organiser
des manifestations telles que la semaine commerciale ou
des animations lors de la soirée du 8 décembre.

Dans un premier temps, le conseil d'administration a été
élu à l'unanimité, puis celui-ci a élu son bureau qui se
compose comme suit :

- Co-présidents : Liliane Tirel et Ted Johnny-Minarete
- Trésorière : Emmanuelle Gay
- Vice-trésorier : Xavier Léon
- Secrétaire : Delphine Duclos
- Vice-secrétaire : Leatitia Da Costa

Stéphane Heyraud, présent lors de cette assemblée,
a félicité les nouveaux administrateurs pour la relance de
l'association et leur a souhaité une bonne reprise, pleine
de projets et de dynamisme.

 @Actionbourgargental

DES SUBVENTIONS POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DES MONTS DU PILAT DISPONIBLES POUR DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER AVANT FIN NOVEMBRE 2021.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat
a mis en place des aides financières en direction
des Commerces, des Artisans et des Entreprises de
Services, dans le cadre d'une opération collective
en milieu rural, avec l'Etat, via le FISAC (Fonds
d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le
Commerce).

Le dispositif accompagne les entrepreneurs dans
le développement de leur activité et participe
au renforcement de l'offre commerciale, et des
services à la clientèle locale. Une quarantaine de
commerçants et artisans ont bénéficié d'une aide
financière pour leurs investissements.

Ce dispositif se termine à la fin de l'année 2021.

Des subventions sont encore disponibles, pour des
dépenses d'investissement : rénovation des points
de vente avec vitrine, investissements relatifs à la
modernisation des locaux d'activité, acquisition
de matériel neuf ou d'occasion lié à l'activité (hors
renouvellement).

**Le montant des dépenses subventionnables
doit être compris entre 5 000 € et 50 000 € HT.**
La subvention est de 20% du montant
de l'investissement HT. Le montant de la
subvention totale est plafonné à 10 000 €.

Les dépenses devront être réalisées avant la fin
novembre 2021 (factures acquittées et certifiées
à fournir).

Quelques critères d'éligibilité : Entreprises
inscrites au Répertoire des Métiers ou au
Registre du Commerce et des Sociétés, activité
implantée sur l'une des 16 communes du
territoire des Monts du Pilat, avoir une clientèle
principalement composée de particuliers,
réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 1 millions
d'€ HT, etc.

Le règlement des aides est téléchargeable
sur le site internet de la Communauté de
Communes <https://www.cc-montsdupilat.fr>,
à la rubrique "S'implanter et entreprendre/
l'accompagnement des entreprises/Aides du
FISAC".

Christine Gazel, chargée de mission FISAC à la
Communauté de Communes (04 77 02 17 16
/ 06 46 17 88 37 / fisac@cc-montsdupilat.fr)
se tient à la disposition des commerçants et
artisans pour répondre à leurs questions et
pour étudier l'éligibilité de leur projet à une
subvention.



REPRISE & CRÉATION



MAD'S GARAGE

ZA de Colcombet

Madjid Brihi est titulaire d'un bac pro dans la mécanique automobile. Originaire de la région parisienne, il y a trois ans, il s'installe avec sa famille à Burdigues. Il a quitté son dernier emploi dans les télécoms pour reprendre le garage Marcon et revenir ainsi à son métier initial. Il a obtenu une habilitation électrique et prévoit l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Il envisage l'embauche d'un apprenti en septembre prochain.

Hervé Marcon, quant à lui, est parti à la retraite, le 1^{er} avril 2021.

Tél. 04 77 39 62 94



BULLE DE DOUCEUR

8, Place de la Cité

Titulaire d'un CAP d'esthétique depuis 2013, Florine Barbe, originaire de Bourg-Argental, a d'abord travaillé dans différents SPA à Davézieux et Salaise. L'opportunité de reprendre un salon d'esthétique est devenue une réalité le 16 mars 2021. En effet, Florine a repris l'institut Thalassa et l'a rebaptisé Bulle de Douceur.

OUVERT du mardi au samedi uniquement sur RDV

Tél. 04 77 39 88 61 / 06 08 32 03 82



STATION TOTAL

Changement de propriétaire

17, Bd Jean-Louis Richard



E-CYCLOPE

7, Bd Henri Sénéclauze

Mathieu Teixeira, originaire de Saint Etienne, a fait ses études à Annonay. Il connaît bien notre village et c'est la raison pour laquelle il a ouvert sa boutique à Bourg-Argental.

Il propose des cigarettes électroniques, du CBD (famille du cannabis mais sans la substance toxique du THC) et des chichas, le tout sans tabac.

HORAIRES :

Dimanche : 10h00-13h30

Mardi au vendredi : 10h00-13h30 et 15h30-19h00

Samedi : 10h00-19h00

Tél. 04 69 95 53 34



GRAPHÉOS

Changement de propriétaire

6, rue du Docteur Moulin

En novembre 2020, Cyril Rulhière, dirigeant de l'imprimerie Alpha de Peaugres, se portait acquéreur de la société Graphéos de Patrice Jamet, qui cessait son activité pour profiter de la retraite.

Gil Michallet est nommé directeur de l'agence de Bourg-Argental. Il vous accueille dans ses nouveaux locaux depuis janvier 2021 et vous propose un grand nombre de services tels que : photocopies, envois de mails, impressions en petite quantité de cartes de visites, de flyers, d'affiches..., ainsi que de la PAO (publication assistée par ordinateur), n'hésitez pas à lui rendre visite.

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Tél. 04 77 39 68 94

Le 1^{er} janvier 2021, Charly Morey, gérant de la société Mécacloc, a acquis la station TOTAL (essence et atelier mécanique) de Bourg-Argental à la suite du départ à la retraite d'Alain Escoffier et de Gilles Seux. La secrétaire Bernadette reste à son poste. Il est actuellement en phase de recrutement pour gérer la partie location.

Location : 04 77 79 97 48

Garage : 04 77 39 60 11



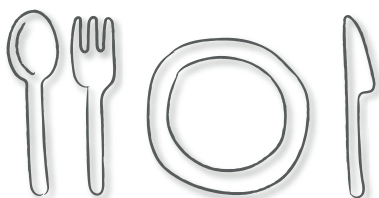
CHEZ CÉDRIC

5, Place d'Armeville

Le restaurant a ouvert ses portes en 2020. Cédric Bancel propose des pizzas et des bruschettas, des burgers dont le pain, cuit au feu de bois, est de fabrication « maison » tout comme les glaces. Il vous propose également un plat du jour tous les midis

OUVERT du lundi au dimanche de 11h00 à 22h00

Tél. 04 77 54 16 88



LE BISTROT DE LA FAMILLE

10, Place de la Liberté

Sophie Neel et Yannick Fontanet ont repris le bistrot du Châtelet le 1er mai 2021. Tous les deux ont suivi une formation au lycée hôtelier de Saint Chamond. En 2006, ils ont obtenu leur bac pro restauration. Yannick travaillait en restauration collective depuis plusieurs années. Ils ont eu pour projet de travailler ensemble. L'opportunité de reprendre le restaurant de Bourg-Argental s'est imposée à eux. Ils proposent une cuisine traditionnelle familiale.

Le restaurant est ouvert :

le midi du mardi au samedi

le soir les vendredi et samedi

Tél : 04 77 39 62 25

Lebistrotdefamille@gmail.com

BATTLE GEEK DES ADOS

de l'Espace Déôme élu "coup de coeur de la Loire" par la MSA

Depuis Janvier 2020, un groupe de 20 jeunes issus du territoire travaille sur un projet d'intérêt collectif, dans le cadre de l'accueil Ado du mercredi de l'Espace Déôme.

L'idée des collégiens est de partager leurs centres d'intérêts axés sur la culture japonaise et les jeux vidéo, sur l'ensemble de leur territoire et surtout à destination des adultes.

Imaginez, cher lecteur, de pouvoir jouer à MarioKart dans votre village, avec votre ado, votre parent, et tenter de vous qualifier pour une finale sur l'écran du cinéma le Foyer, réunissant St-Julien-Molin-Molette, St-Sauveur-en-Rue, Burdigones, Graix, Colombier, La Versanne, Thélis-la-Combe et Bourg-Argental !

Les neuf événements se réaliseront courant 2021.

Les INTERVILLAGES 1^{ère} ÉDITION porteront le nom de "BATTLE GEEK" et sont organisés par le Secteur Jeunesse de l'Espace Socio-culturel de la Déôme, les huit Communes de l'ex-canton, et de nombreux partenaires !



Le projet est financé par le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), le bénéfice des ventes de casquettes par les jeunes et par la MSA Ardèche Drôme Loire. Ce projet a été élu "coup de coeur de la Loire".

Les qualifications ont lieu le samedi 19 juin à la Maison des Associations. La finale se fera le vendredi 2 juillet au Cinéma de Bourg-Argental.



Travaux d'agrandissement EHPAD

En février 2020 l'EHPAD de Bourg-Argental entreprend des travaux de rénovation et d'agrandissement. Le programme de restructuration se déroule en quatre phases.



PREMIÈRE PHASE :

Extension de l'aile Sud, les travaux devraient être terminés fin juin 2021.

DEUXIÈME PHASE :

Agrandissement de l'aile Est qui a pris un peu de retard, dû à des problèmes de matériaux. Cependant la livraison est prévue fin septembre début octobre 2021.

TROISIÈME PHASE :

Réaménagement complet du rez-de-chaussée, avec un pôle administratif et un pôle central de soins (infirmières, pharmacie, médecin), création d'un salon des familles et un espace coiffure, salon de beauté.

Une partie des travaux se fait à l'intérieur du bâtiment actuel. Il est prévu de restructurer tout l'ilot central à chaque étage avec un pôle soins, le remaniement des locaux, la jonction entre l'ancien bâtiment et le nouveau.

La façade va être avancée pour permettre la création d'une salle à manger et d'un office à chaque étage.

QUATRIÈME PHASE :

Démolition du bâtiment le plus ancien "la châtaigneraie". En lieu et place, la construction d'un bâtiment plus bas qui accueillera une U.V.P (unité de vie protégée) de treize chambres.

L'EHPAD disposera toujours d'une capacité d'accueil de 123 résidents. Chacun d'eux, à l'issue des travaux, disposera d'une chambre individuelle. Chaque chambre est dotée d'une salle de bains et de toilettes. La fin des travaux est prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.



Depuis le mois de mars 2020, l'Accueil de jour destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, d'une maladie apparentée ou en perte d'autonomie a ouvert à la salle André Jamet.

Les patients sont accueillis tous les lundis par deux professionnels. Ils participent à des activités favorisant le maintien de leurs capacités physiques, sociales et cognitives. Le groupe permet de tisser des liens entre des personnes souvent isolées. Elles trouvent à l'accueil de jour des occasions de discuter, de rire, de se rappeler des histoires ou des chansons, d'en découvrir des nouvelles... L'organisation des différents moments de la journée s'articule autour de thèmes variés tels que la famille, les métiers, les saisons, les fêtes

Le matin débute par un moment de convivialité autour d'un café qui permet de présenter le déroulement de la journée. Une séance de gym douce fait prendre

ACCUEIL DE JOUR itinérant ici et là dans le Pilat

conscience de son corps. Des jeux de société et des activités de mémoire font aussi appel aux dispositions que la personne a conservé. Un temps de repos est respecté après le repas. L'après-midi est consacré à des activités manuelles, artistiques ou de plein-air pour solliciter les habiletés restantes de chacun. La journée se termine avec un goûter et bien souvent en chansons.

Pour les soignants du centre de soins, il s'agit surtout de préserver les facultés encore présentes dans la mesure du possible et de procurer du bien-être.

Quant aux aidants, une journée par semaine, ils peuvent se consacrer à leurs propres besoins et ce répit, même bref, est très important pour continuer à entourer leur conjoint ou parent les six autres jours.

L'accueil de jour est prévu pour dix personnes, il reste encore de la place. Vous pouvez joindre la responsable au 06 56 69 70 72.



OUVERTURE d'un cabinet : SAGE-FEMME, DIÉTÉTICIENNE, OSTHÉOPATHE

Depuis 2020, les anciens locaux de la CPAM accueillent, au 6 impasse de la Déôme, Emilie Montagnier (sage-femme), Laury Barray (diététicienne), Laurianne Basty-Gerland (sage-femme remplaçante) et Agathe Dider (osthéopathe).

ÉMILIE MONTAGNIER, SAGE-FEMME depuis 2012, a également un diplôme en acupuncture afin de proposer des alternatives thérapeutiques aux problématiques gynécologiques et obstétricales. Revenue dans le Pilat, sa région natale, depuis 2016, elle s'est installée à Bourg-Argental récemment. Ses différentes compétences lui permettent d'accompagner les suivis de grossesses physiologiques, la préparation à la naissance, la rééducation périnéale, à proximité ou à distance de l'accouchement, les suivis à domicile avant la naissance (surveillance par monitoring) et après la naissance mais également les suivis gynécologiques de prévention et de contraception.

Pour prendre rdv :
04 77 74 22 68 ou sur doctolib.fr

LAURY BARRAY a complété l'équipe en 2020. Son métier de **DIÉTÉTICIENNE** nutritionniste consiste à mettre en évidence le lien entre l'alimentation et la santé : diabète, cholestérol, hépatite, allergies, atteintes rénales ou cardiovasculaires..., autant de situations dans lesquelles une adaptation alimentaire, plus saine mais sans frustration, s'impose. Elle accompagne le patient afin de l'aider à retrouver un poids de forme et à améliorer sa performance sportive.

Pour prendre rdv :
06 59 24 19 86 / laurybarray.7@gmail.com

Enfin, **AGATHE DIDIER** s'est également installée dans ces locaux en tant qu'**OSTÉOPATHE**. Elle a recours à une pratique manuelle qui redonne la mobilité au corps. Son métier est fondé sur une vision globale de la santé et du corps humain et s'adresse à toutes et tous, tout au long de la vie. Douleurs articulaires, lumbagos, maux de tête, mâchoires qui craquent, soucis de digestion, difficultés à gérer le stress, allaitements douloureux, troubles du sommeil, douleurs de croissance, cicatrices douloureuses... ou bilan préventif annuel sont autant de situations pour lesquelles Agathe Didier peut vous accompagner et vous aider.

Pour prendre rdv :
06 76 64 53 49 ou sur doctolib.fr

PHARMACIE

Changement de propriétaires

3, Place d'Armeville

Depuis le 1^{er} février 2021, deux pharmaciens ont racheté la pharmacie qui s'appelle désormais "Pharmacie de Bourg-Argental". Jean-André Bile, originaire de Perpignan et Pierre-Henri Berlier natif d'Annonay ont fait respectivement leurs études à Montpellier et à Lyon. Ils vous accueillent désormais, avec leurs trois collaboratrices Guylaine, Adeline et Somatra. Après plusieurs années en pharmacie d'officine en tant qu'assistants et une expérience dans la logistique pharmaceutique, à Roanne notamment, ils ont décidé de revenir à leur cœur de métier, pour être au plus proche du patient. Ils ont donc saisi l'occasion de s'établir dans une région à laquelle ils sont attachés.



Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 / 14h30 à 19h15
samedi : 8h30 à 12h15
Contact : 04 77 39 12 80
pharmaciedebourgargental@gmail.com



ÉTAT CIVIL **Oct 2020 / Mai 2021**

NAISSANCES

05/10.....	Charlie DESPINASSE
08/10.....	Simon DUFAUT
16/10.....	Tylio COMBELLE
17/10.....	Louane CLECHET
19/11.....	Kelia ROUCHOUSE
26/11.....	Luce ROUCHOUSE
01/12.....	Matteo SOLVEREY
31/12.....	Issa HAÏD
25/01.....	Isaac LOPES-VICENTE
31/01.....	Maylone BONNEFOND
04/02.....	Emmy GOCKO & June GOCKO
16/02.....	Célestine PAILLET
03/03.....	Travis ROUX
03/04.....	Naïa BLACHON
13/04.....	Marilou BERNAUD
06/05.....	Alix BESSOT ARNAUD
19/05.....	Lila FAVENNEC

MARIAGES

09/10.....	Céline RICHARD & Antoine PERRIN
14/05.....	Florence LINOSSIER & Thibault FIASSON

DÉCÈS

08/10.....	Roger VINCENT (94 ans)
30/10.....	Marcel FANGET (93 ans)
06/11.....	Marinette PINET vve GAILLARD (87 ans)
06/11.....	Colette DONNADIEU vve TRIOLET (78 ans)
07/11.....	Simone VALLON ép. ROUMÉZY (92 ans)
12/11.....	Ema BONNEVILLE vve VOCANSON (94 ans)
12/11.....	Jean VERNEY (70ans)
13/11.....	Gabriel GUILLON (70ans)

16/11.....	Renée DUARTE (78 ans)
17/11.....	Claire JULLIAT vve DESTREBECQ (100 ans)
19/11.....	Aimé ROUDE (90 ans)
19/11.....	Jean RAZE (93 ans)
19/11.....	Yvette FOUARD vve GIRARCLOS (91 ans)
19/11.....	Marie PAUZE veuve JURDIT (94 ans)
20/11.....	Josette CAILLAT-FORGES vve GROUSSET (83 ans)
21/11.....	Danielle GAMBONNET née GAILLARD (92ans)
23/11.....	Marcelle BOUDAREL (91 ans)
24/11.....	Philomène BONNET vve DEBARD (92 ans)
25/11.....	Robert VIRIEUX (82 ans)
28/11.....	Alexis LARGERON (85 ans)
01/12.....	Léon FANGET (88 ans)
01/12.....	Jean-Guy LAMQUIN (45 ans)
12/12.....	Édouard CHATELON (92 ans)
22/12.....	Jean TEYSSIER (83 ans)
28/12.....	Marie SAGE vve CHAPUIS (93 ans)
31/12.....	Jean-Luc MAUGÉ (67 ans)
01/01.....	Augusta DUMOND vve CHAPIGNAC (90 ans)
15/01.....	Antoinette CHAPUY vve JAMET (92 ans)
25/01.....	Janine PIGNAT vve FERLAY (94 ans)
01/02.....	Réjane PEREZ (74 ans)
03/02.....	Jules RAMAGE (93 ans)
11/02.....	Marguerite CHARROIN ép. MIRANDA (70 ans)
28/02.....	Véronique ARNAUD (53 ans)
02/03.....	Micheline ARTAMONOFF ép. ARNAUD (85 ans)
07/03.....	Gisèle CHIRAT ép. SIGAUD (94 ans)
28/03.....	Joseph DUMAS (85 ans)
02/04.....	Émilie DENTRESANGLE vve JOËT (94 ans)
11/04.....	Paulette MAURIN vve MOUNIER (91 ans)
20/04.....	Annie VIAL ép. TIMUR (63 ans)
23/04.....	Josette CLÉMENCON vve BONNET (91 ans)
10/05.....	Jeannine, Antonia LHERMET (87 ans)

HOMMAGE

à Madame GAMBONNET

Le 21 novembre 2020, nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre le décès de Dany GAMBONNET à l'âge de 92 ans. Elle était fatiguée depuis plusieurs semaines, mais elle faisait partie de ces figures locales que l'on croit immortelles. Éluë de la localité pendant 18 ans, Conseillère municipale en 1971, Première Adjointe en 1983 et Maire de 1987 à 1989. Elle prenait régulièrement des nouvelles de l'équipe municipale élue en 2008 - et des suivantes - et nous avons plaisir à l'associer à chacune des cérémonies républicaines. Elle avait notamment à cœur d'assister, lorsqu'elle le

pouvait, aux cérémonies d'accueil des jeunes citoyens, au cours desquelles nous leur remettons leur carte d'électeur. Elle avait alors toujours un mot juste pour chacune et chacun d'eux, rappelant la nécessité de l'engagement et saluant, parce qu'elle en connaissait l'exigence, le travail des élus. Ses délicieuses et croustillantes anecdotes sur ses contemporains, sa connaissance de l'histoire de notre Cité, sa générosité et sa bienveillance vont indiscutablement nous manquer.

COLLECTE

Noël et Partage / Resto du coeur
Espace Déôme : Noël 2020

ÇA
S'EST
PASSÉ



Cette année, le CCAS s'est associé avec Noël et Partage afin de collecter des denrées alimentaires. Cette collecte, en partenariat avec les Restos du Cœur, s'est déroulée les jeudi 10 et dimanche 13 décembre 2020. Beaucoup de Bourguisans ont répondu à l'appel.

En parallèle le Centre Social de Bourg-Argental, à l'initiative d'Anaïs Taminiaux, référente famille, a organisé un projet solidaire "un cadeau pour tous". De nombreuses personnes se sont senties concernées et parmi celles-ci, beaucoup d'enfants. Cette action a remporté un vif succès, ce sont deux cents colis récoltés.



Distribution colis Noël

CCAS

14 et 18 janvier

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'organiser le repas traditionnel des aînés en janvier, la municipalité et le CCAS ont offert à tous les bourguisans de plus de 70 ans, un panier garni de produits locaux sélectionnés par Ted (plats préparés de la ferme du Vernat, miel de Stéphane Costechareyre, Bonbons de Julien, terrines de la ferme de Taillard...).

Les aînés ont récupéré leur colis salle Jacques Estérel et, pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, une distribution à domicile a été effectuée par des élus et des bénévoles du CCAS.

Pour les résidents de l'EHPAD, un colis de gourmandises composé de guimauves et des pâtes de fruits des bonbons de Julien leur a été offert.



24 mars et 21 avril

VACCINATION des seniors



La Mairie, en partenariat avec le CCAS, a proposé à seize personnes de plus de 75 ans, une vaccination contre la COVID-19 à l'hôpital privé de la Loire de Saint Etienne. Pour cela, deux déplacements ont eu lieu les mercredis 24 mars et 21 avril 2021. Quelques élus et bénévoles du CCAS les ont accompagnées en autocar.

8 MAI

ASSE CŒUR VERT



L'association ASSE Coeur vert agit, entre autres, pour la protection de l'environnement. Elle a choisi la ville de Bourg-Argental pour sa 11^{ème} plantation d'arbres dans le département. Cette opération a été menée en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Pilat, l'Office National des Forêts, et la MFR de Marlhès (école forestière). 86 arbres, conifères et feuillus, ont été plantés aux abords de la piscine. Les végétaux plantés ont été choisis afin de répondre à des objectifs environnementaux : maintenir un cadre de vie raisonné et privilégier des végétaux locaux, très peu demandeurs d'eau.

Roland Romeyer, Président de l'ASSE, Emmanuel Mandon, Président du Parc du Pilat et Stéphane Heyraud, Maire de Bourg-Argental, ont participé à cet événement en plantant chacun un arbre.



ÉTÉ
2021

CAMPING de l'ASTRÉE



Un camping
tout confort
au coeur
de la nature
du parc régional
du PILAT



Depuis novembre 2020, la gestion du camping a été reprise en régie (gérance municipale). Jonathan Lardon, agent municipal au service technique de la ville depuis 2017, assure désormais les missions d'accueil, de gestion et d'entretien du domaine. Originaire du Var, il habite la commune depuis plus de six ans.

Jonathan Lardon suit une formation en anglais pour accueillir au mieux les personnes non francophones.

La polyvalence de ses nouvelles fonctions l'amène à faire de multiples tâches : accueil, ménage, entretien des espaces verts, mise à jour des sites internet, maintenance...

Ce ne sont pas moins de vingt-deux chalets et de seize emplacements qui composent le camping. Jonathan a de nombreux projets pour le faire vivre : animations multiples, interventions de personnes extérieures, découvertes des produits locaux, etc.

L'autonomie que lui apporte ce nouveau challenge lui permet de garder une pleine motivation dans son travail.

Le printemps et l'été 2021 s'annoncent dynamiques avec notamment un mois d'août prisé des touristes.



Ouverture
exceptionnelle
aux Bourguisians

Vendredi 02/07
de 16h30 à 19h

TARIFS

EXTÉRIEURS

Individuel (enfants - de 2 ans / gratuit)	Groupe (+ de 10 personnes, centres de loisirs ou assoc)
6,00 €	5,00 €

BOURGUISIANS

(sur présentation d'un justificatif)

Individuel	Groupe (+ de 10 personnes, centres de loisirs ou assoc)	CARTE 10 tickets	Abonnement MENSUEL (en Mairie)	Abonnement SAISON (en Mairie)
4,00 €	3,50 € /personne	35 €	40 €	70 €
Demi tarif à partir du 3 ^{ème} Abonnement d'une même famille (pour un abonnement de catégorie identique / Mensuel ou Saison)				

HORAIRES : 11h30 / 18h30 Tous les jours - 7j/7
du 03/07 au 29/08

PISCINE

BOURG-ARGENTAL

3 juillet 2021

ANIMATIONS

de l'Office de Tourisme du Pilat

JUILLET

Du 30/06 au 1^{er}/08

Exposition

Mireille FAURE, modelage
J. BLANCHET, artiste plasticienne
Michel MARTIN, sculpture
Sabine FREIRING, peinture

Jeudi 1^{er} / Visite du jardin de Christine

Avec dégustation de sirops aux plantes sous un air musical

Mardi 6 / Sortie pédestre

Autour de la voie ferrée
(1/2 journée : rdv à 14h)

Jeudi 8 / Sortie nature

Balade à St Sabin et visite de la chapelle

Mardi 13 / Sortie pédestre

Abri d'Aiguebelle, St Sauveur-en-Rue (journée : rdv à 9h)

Mardi 20 / Sortie pédestre

sur les hauteurs du pays bourguisan (1/2 journée : rdv à 14h)

Merc. 21 / Sortie découverte

Légumes et fleurs chez JUTHIER (Macclas), fruits à la ferme du Vernat (St Appolinard) (rdv à 14h)

Jeudi 22 / Sortie nature

Balade sur les crêtes et coucher de soleil, Crêt de la chèvre

Mardi 27 / Sortie pédestre

Colombier par St Julien Molin / Molette (journée : rdv à 9h)

Merc. 28 / Sortie découverte

Pain bio et yaourts à BURDIGNES (rdv à 14h)

Jeudi 29 / Balade nocturne

Personnages célèbres de Bourg à travers les ans (rdv à 20h)

AOÛT

Du 4 au 29 / Exposition

Mireille GRAND, encre couleur
Chantal LONGEON, peinture
Camille COTE, créations en verre
Artistes locaux

Mardi 3 / Sortie nature

Balade au clair de lune sur le Crêt de la Perdrix (rdv à 14h)

Mardi 3 / Sortie pédestre

Boulieu (journée : rdv à 9h)

Merc. 4 / Sortie découverte

La ferme à l'ancienne (rdv à 14h)

Jeudi 5 / Visite du jardin de Christine

avec dégustation de gelées aux fleurs sous un air musical

Mardi 10 / Sortie pédestre

sur les hauteurs de La Versanne (journée : rdv à 9h)

Merc. 11 / Sortie découverte

Colombier, poulets label, vaches allaitantes, moutons de Jean-Paul Vallot (rdv à 14h)

Mardi 17 / Sortie pédestre

La Croix de la Pauze (1/2 journée)

Merc. 18 / Sortie découverte

La chèvrerie des Pommeaux blancs (La Versanne / rdv à 14h)

Jeudi 19 / Sortie nature

Balade à St Sabin et visite de la chapelle (rdv à 14h)

Merc. 25 / Sortie découverte

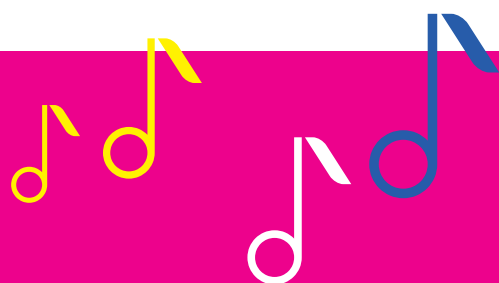
Jonzieux La grange aux mille saveurs (rdv à 14h)

Concours PHOTOS

L'Office de Tourisme du Pilat organise un concours photos dont le thème est "LA FILIÈRE BOIS DANS LE PILAT : DE LA GRAINE À LA PLANCHE". Il est ouvert aux adultes comme aux enfants.

Du 1^{er} mai au 4 septembre 2021

Tél. 04 77 39 63 49 / otbourgargental@wanadoo.fr / www.pilat-tourisme.fr



Monts en MUSIQUE
Bourg-Argental

WWW.LESMONTSENMUSIQUE.COM

Jeudi 19 AOÛT
ST-GENEST-MALIFEAUX / PROGRAMME À DÉFINIR

Samedi 21 AOÛT
ST-SAUVEUR-EN-RUE / CONCERT GRATUIT
RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS
DE L'ACADÉMIE DES MONTS EN MUSIQUE

Dimanche 22 AOÛT
BOURG-ARGENTAL / PLACE DES NOYERS
BAL FOLK ANIMÉ PAR LES FOLKEUX DE PIE

Lundi 23 AOÛT
JONZIEUX / CONCERT GRATUIT
CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Mercredi 25 AOÛT
ÉGLISE DE BOURG-ARGENTAL / CONCERT GRATUIT
CONCERT ORCHESTRE ET CHŒURS

**Festival
20/26
AOÛT
2021**
3^{ÈME} ÉDITION

**DES
CONCERTS
DÉCOUVERTE
OUVERTS
À TOU.TE.S !**

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES

■ Psychologue

M^{me} Barret reçoit sur rendez-vous, de 14h00 à 17h00 les mercredis après-midi à la Maison des Associations
Tél. 06 83 62 34 96

■ Assistante Sociale

POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

Sur rendez-vous, au local du conseil départemental :
Place du 11 Novembre
Tél. 04 77 39 65 71

■ Mission Locale

Les jeudis après-midi, à la Maison des Associations
Sur rendez-vous au 04 75 67 05 07

■ ADMR

- Les lundis de 11h00 à 12h00
- Les jeudis de 9h00 à 12h00
au local ADMR : 11 Place de la Liberté
Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

■ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre)

Les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Maison des Associations. Tél. 04 77 43 26 26

■ Architecte Parc du Pilat et Espace Info Énergie

3^{ème} mardi du mois de 9h00 à 11h00
Maison des Associations

■ Notaire – M^{me} ZAYER

Une fois par mois, sur RV à l'accueil de la Mairie

■ GENDARMERIE

Ouverture au public :
Mardi / jeudi / samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

SANTÉ

■ Dr GAUSSUIN Christine - 04 77 39 10 28

■ Dr HEURTIER Huguette - 04 77 39 65 85

■ Dr ALASAN-HEYRAUD Emel - 04 77 39 17 39

■ Dr ZARARI Imad - 04 77 39 70 44

■ Sage Femme MONTAGNIER Emilie - 04 77 74 22 68

■ Centre de soins infirmiers - 04 77 39 64 16

■ Cabinet infirmiers - 06 30 53 79 31 / 06 07 61 79 50

■ Infirmière libérale - 06 08 51 28 48

■ Ambulance Bartasson - 04 77 39 64 07

■ Pharmacie de Bourg-Argental - 04 77 39 12 80

URGENCES

■ MÉDECIN DE GARDE : 15 ou le 112

■ PHARMACIE DE GARDE : 04 75 33 11 02

■ AMBULANCE DE GARDE : 15 ou le 112 (Nuit, WE, Jour férié)

■ GENDARMERIE : 17

■ POMPIERS : 18 ou le 112

À NOTER - UTILES

■ Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34

E-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi

sauf les mardis et jeudis après-midi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

■ Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

18 place de la Liberté - 42220 Bourg-Argental

• À partir du 1^{er} mai et jusqu'au vacances d'été :

Lundi, mardi : 14h - 17h30

Mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9h - 12h / 14h - 18h

• Après les journées du Patrimoine et jusqu'au 30 avril, fermeture le mercredi, le samedi après-midi et le dimanche.

Des vacances d'été aux journées du Patrimoine

tous les jours : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h30

■ CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat)

Tél. : 04 77 39 69 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

■ Crèche - Multi accueil - Jardin d'enfants

Tél. : 04 77 39 62 51

■ Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi et vendredi : 13h30-17h00

Mercredi et samedi : 9h00- 12h00 / 13h30- 17h00

Du 1^{er} mai au 30 octobre fermeture à 18h00

■ La Poste

Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30

sauf jeudi fermeture à 16h00

Samedi 9h00-12h00

Départ courrier : en semaine 15h30 / Samedi 10h45

■ www.bourgargental.fr
■ www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction : Chantal NIWINSKI, Sabine PARAT-MANZI, Eloïse ARNAUD,
Florence BLANC, Solange DIARD, Pierre-Henri GACHE

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane HEYRAUD

Conception graphique & Impression : C_ROUJE & GRAPHÉOS / Bourg-Argental